

CABINET DU PRÉFET

Bureau de la Communication Interministérielle	
	Évry, le 29 mars 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VERSEMENT DES CAHIERS CITOYENS AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Depuis son lancement par le Président de la République, le Grand Débat national mobilise très fortement les Françaises et les Français.

La plateforme numérique a accueilli plus de deux millions de visiteurs uniques et plus de 1,2 millions de contributions y ont été déposées. Plus de 10 000 réunions d'initiatives locale sont aujourd'hui référencées sur tout le territoire.

Une nouvelle étape de restitution du Grand Débat est en cours, avant le 30 mars 2019, pour le département de l'Essonne, les originaux des cahiers citoyens ont été déposés aux Archives départementales situées sur le domaine de Chamarande (52 rue du commandant Maurice Arnoux, 91730 Chamarande) afin d'être accessible par tous.

Les cahiers citoyens ouverts en mairies et les contributions reçues par l'Élysée et le Gouvernement par courriers et mails ainsi que leurs copies sont :

- des documents administratifs au sens de l'article L. 300-2 du code des relations entre le public et l'administration
- et des archives publiques au sens de l'article L. 211-4 du code du patrimoine.

La consultation de ces cahiers est gratuite et ouverte aux publics aux horaires d'ouverture des Archives départementales. 3 jours par semaine, le mardi, mercredi et jeudi de **9h00 à 17h00**, dans la salle de lecture, située derrière l'Accueil.







À l'initiative du Président de la République, le Gouvernement a lancé depuis le 15 janvier un Grand Débat National.
Après une première phase qui a permis à chacun d'exprimer ses attentes et ses revendications dans des cahiers mis à disposition par les maires, une deuxième phase a débuté le 15 janvier dernier laissant la possibilité à chaque citoyen d'assister à une réunion d'initiative locale et à participer au débat en ligne à travers une contribution individuelle.